



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
12 septembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de l'Allemagne au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 12 septembre 2003, indiquant que M. Georg Enzweiler a été nommé représentant suppléant de l'Allemagne au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

